



CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL


Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 5 juillet 2022
à 20 heures 30 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 mai 2022,
- Décisions du maire,
- Réforme de la publicité des actes administratifs des collectivités territoriales,
- Service commun du pôle de proximité des Pieux : Nouvelle tarification du restaurant scolaire,
- Mise à disposition de la salle polyvalente pour des réunions de la Communauté d'agglomération du Cotentin,
- Partage de la taxe d'aménagement,
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour la mise en place de jeux inclusifs et d'un téléphérique sur le terrain de loisirs des Laguettes,
- Accompagnement au déploiement des services aux familles,
- LABELS MANCHE : renouvellement adhésion 2023 pour les 11 gîtes vacances,
- Compte-rendu de la commission Environnement Cours d'eau Voirie du 17 juin 2022,
- Aliénation de la parcelle communale cadastrée B 710,
- Demande de subvention du comité départemental de pétanque et jeu provençal pour les championnats de pétanque à Flamanville en 2023,
- Convention EDF pour compensation financière des charges nettes de fonctionnement de l'Accueil Collectif des Mineurs pour 2022,
- Demande de participation pour les frais de l'Accueil Collectif de Mineurs hors commune,
- Sécurisation de la Route Départementale 650,
- Demande d'occupation du stade municipal,
- Étude paysagère pour la création d'une voie douce par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- Attribution d'un lot pour la kermesse de l'Association des Parents d'Elèves de Surtainville,
- Plainte en gendarmerie pour dépôt sauvage de déchets,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 30 juin 2022

 Le Maire,
Odile THOMINET